

LE CONSEIL INTERNATIONAL DE DANSE

Le Conseil International de la Danse (CID) est l'organisme officiel traitant toutes les formes de danse dans tous les pays du monde.

Il s'agit d'une organisation non gouvernementale fondée en 1973 au siège de l'UNESCO à Paris, où elle est basée. Le CID est partenaire officiel de l'UNESCO.

Il rassemble les plus importantes organisations internationales, nationales et locales, ainsi que des personnes choisies actives dans la danse. Ses membres sont les plus importantes fédérations, associations, écoles, entreprises et particuliers dans plus de 170 pays.

Étant strictement non commercial, il ne vend aucun produit ou service. Sa seule ressource sont les frais d'adhésion. Elle est indépendante de tout gouvernement, idéologie politique ou intérêt économique. Le CID traite toutes les formes de danse sur une base égale. Il ne favorise pas une vision particulière de la danse, reconnaissant son caractère universel comme forme d'art, comme moyen d'éducation et comme sujet de recherche.

Elle est non discriminatoire. Reflétant les principes de l'ONU et de l'UNESCO, il est ouvert à toutes les approches de la danse, sans préjudice de la race, du sexe, de la religion, de l'appartenance politique ou de statut social.

Les actions et les projets du CID sont conformes aux objectifs fondamentaux de l'Unesco: la Paix et l'Education pour tous

Une section CID est la représentation officielle de la danse auprès des autorités (municipales, régionales, fédérales) d'un pays. Une de ses fonctions les plus importantes est l'organisation d'événements d'intérêt commun: expositions, conférences, ateliers, festivals, échanges, voyages, congrès. Publier des brochures, des livres, des DVD, etc.

Vous pouvez avoir plus d'informations sur notre site officiel www.cid-portal.org